



Fiche d'information sur les directives CDC actualisées : Surveillance des symptômes et contrôle des déplacements pour enrayer la transmission du virus Ebola

Département de la santé et des services sociaux | Centers for Disease Control and Prevention | Bureau du directeur

Objectif

La présente fiche d'information décrit la version actualisée des [directives de surveillance et de contrôle des déplacements](#) qui visent à prémunir les États-Unis contre le virus Ebola. Ces directives évoquent notamment le type de surveillance dont font l'objet certaines personnes ayant été exposées au virus Ebola, ainsi que la nécessité ou non de restreindre leurs déplacements. Au travers de ces directives, le CDC et les services sanitaires locaux et des différents États américains entendent apporter leur soutien aux personnes qui ont pu être exposées au virus Ebola, mais aussi à celles qui n'ont pas été exposées. Ces directives contribuent à garantir la mise en place d'un système permettant d'identifier rapidement le moment où des individus présentant des symptômes sont susceptibles de devoir être acheminés vers des structures médicales. Ces actions ont pour but de mieux protéger les personnes ayant été exposées au virus Ebola, ainsi que la population américaine dans son ensemble.

Points essentiels concernant les consignes actualisées de surveillance et de déplacement

- Des niveaux de risque ont été définis pour les personnes susceptibles d'avoir été exposées au virus Ebola, ainsi que pour celles qui n'ont aucun risque de contracter la maladie.
- Les directives recommandent des actions plus ou moins strictes en fonction du niveau de risque concerné. La détermination du niveau de risque élevé, modéré ou faible repose sur le type d'exposition au virus Ebola. Aucune recommandation particulière ne vise les personnes ne présentant aucun risque.
- Les services de santé publique de chaque État américain et de niveau local sont invités à appliquer une surveillance active ou une surveillance active directe des symptômes d'Ebola, plutôt que de demander aux personnes concernées de s'examiner elles-mêmes.
- Des indications claires sont données pour la surveillance du personnel de santé en charge du traitement des patients atteints d'Ebola.

Nouveaux niveaux de risque

Les directives actualisées définissent quatre niveaux de risque en fonction du degré d'exposition :

Risque élevé :

- Contact direct avec les fluides corporels d'un malade d'Ebola présentant des symptômes*, par le biais de :
 - Piqûre d'aiguille accidentelle
 - Projections dans les yeux, le nez ou la bouche
 - Présence directe de fluides organiques sur la peau
- Contact physique avec un cadavre dans un pays touché par une forte épidémie d'Ebola, sans port de l'équipement de protection individuelle (EPI) recommandé ou en cas de port inadéquat de celui-ci
- Cohabitation avec et dispense de soins à un malade d'Ebola

Risque modéré :

- Contact étroit avec un malade d'Ebola, par exemple au sein d'un foyer, d'un établissement de soins ou de la communauté (sans port d'EPI). *Le contact étroit signifie le fait de se tenir, pendant une durée prolongée, à une distance inférieure à 1 mètre du malade.*
- Contact direct avec un malade d'Ebola dans un pays touché par une forte épidémie d'Ebola, avec port de l'EPI approprié

Risque faible (mais non nul) :

- Séjour dans un pays touché par une forte épidémie d'Ebola au cours des 21 jours qui précèdent, sans exposition connue (par exemple, sans AUCUN contact direct avec les fluides corporels d'un malade d'Ebola)
- Présence brève dans la même pièce qu'un malade d'Ebola
- Contact direct rapide, tel qu'une poignée de main, avec un malade d'Ebola
- Contact direct avec un malade d'Ebola aux États-Unis avec port d'un EPI adéquat
- Voyage en avion en même temps qu'une personne atteinte d'Ebola

Risque nul : en supposant que tous les autres facteurs de risque des catégories précédentes soient exclus, la catégorie des risques nuls inclut :

- Contact avec une personne saine qui a été en contact avec un malade d'Ebola
- Contact avec un malade d'Ebola **avant** qu'il ne présente les symptômes de la maladie
- Sortie du territoire d'un pays atteint par une importante épidémie d'Ebola depuis PLUS de 21 jours et aucune apparition de la maladie à virus Ebola depuis le départ de ce pays
- Séjour dans un pays ayant recensé des cas d'Ebola, mais non touché par une flambée à grande échelle (l'Espagne, par exemple)

Les employés des services de santé publique utiliseront ces niveaux de risque, ainsi que l'évaluation des symptômes, afin de déterminer la meilleure manière de surveiller les symptômes, ainsi que les autres restrictions éventuelles qui s'imposent. Le tableau ci-dessous décrit plus en détails la procédure recommandée par le CDC en fonction de chaque niveau de risque.

Procédures recommandées pour les personnes souffrant de fièvre ou d'autres symptômes d'Ebola*

*Symptômes d'Ebola à considérer :

- Pour les niveaux de risque modéré à élevé : fièvre (supérieure à 38 °C ou 100,4 °F, ou sensation de fièvre), maux de têtes violents, fatigue, douleurs musculaires, vomissements, diarrhée, douleurs d'estomac et saignements ou contusions inexplicables.
- Pour le niveau de risque faible : fièvre (supérieure à 38 °C ou 100,4 °F, ou sensation de fièvre), vomissements, diarrhée et saignements ou contusions inexplicables.

Niveau de risque élevé, modéré et faible

Les personnes présentant des niveaux de risque élevé, modéré et faible et présentant de la fièvre ou d'autres symptômes d'Ebola doivent IMPÉRATIVEMENT subir un examen médical afin d'écartier l'hypothèse du virus Ebola. Elles seront placées en isolement dans un établissement hospitalier jusqu'à ce que les médecins et responsables de santé publique soient certains que le risque d'Ebola est écarté.

Niveau de risque nul

Les individus concernés peuvent avoir à subir un examen médical en vue de diagnostiquer d'autres maladies (autres qu'Ebola).

Procédures recommandées pour les personnes ne souffrant d'aucun symptôme d'Ebola

NIVEAU DE RISQUE	ACTION DE SANTÉ PUBLIQUE		
	Surveillance active	Restriction des déplacements	Restriction des activités publiques
Risque ÉLEVÉ	Oui : active directe	Oui	Oui
Risque MODÉRÉ	Oui : active directe	Possible	Possible
Risque FAIBLE	Oui : active directe pour certains cas*, active pour d'autres	Non	Non
Risque NUL	Non	Non	Non

*La surveillance active directe est recommandée pour le personnel de santé en charge de soigner des malades d'Ebola aux États-Unis avec port approprié d'un EPI adéquat, ainsi que pour les passagers de vols aériens s'étant trouvés assis à une distance de moins d'1 mètre d'un malade d'Ebola.

Définitions des actions de santé publique

Voici les définitions des procédures recommandées dans les directives actualisées sur la base des symptômes et des niveaux de risque. L'isolement, la surveillance active et la restriction des déplacements et activités publiques contribuent à protéger le public en prévenant la propagation de la maladie due à des personnes susceptibles d'avoir contracté une maladie contagieuse.

- **Isolement** : méthode consistant à mettre à l'écart des individus sains les individus confirmés comme étant porteurs d'une maladie contagieuse.
- **Surveillance active** : il incombe à des agents de santé publique de déterminer au moins une fois par jour si les individus assimilés à ces niveaux de risque ont de la fièvre ou présentent d'autres symptômes d'Ebola. En outre, les personnes sous surveillance doivent relever leur température deux fois par jour, surveiller l'apparition éventuelle de symptômes et alerter immédiatement les responsables de la santé publique s'ils ont de la fièvre ou d'autres symptômes. La surveillance active doit être appliquée jusqu'à 21 jours après la dernière exposition possible. Elle peut faire l'objet d'une initiative volontaire ou d'une obligation de santé publique émanant des services compétents.
 - Tous les individus assimilés aux niveaux de risque élevé et modéré, ainsi que certaines personnes dont le niveau de risque est faible, font l'objet d'une **surveillance active directe**. Dans le cas d'une surveillance active directe, les agents de santé publique effectuent une observation directe au moins une fois par jour en vue de déterminer si les individus concernés ont de la fièvre ou présentent d'autres symptômes. L'observation directe peut, par exemple, prendre la forme d'une visite effectuée en personne. Un second suivi peut être effectué par téléphone.
- **Restriction des déplacements** : interdiction ABSOLUE faite aux individus concernés de parcourir de longues distances en avion, en bateau, en autocar ou en train, même si ils ne sont PAS malades. L'objectif de cette mesure est de prévenir la propagation possible du virus Ebola s'il advenait que la personne tombait malade durant son voyage.
 - Certains individus seront également INTERDITS d'emprunter les transports publics locaux, y compris les autobus, trains ou métros.
 - Les individus assimilés au niveau de risque élevé ne sont pas autorisés à voyager dans les transports publics interurbains ou locaux.
 - Les individus assimilés au niveau de risque modéré doivent obtenir l'accord des services sanitaires locaux avant tout projet de déplacement.
 - Les individus soumis à des restrictions de déplacement peuvent être autorisés à voyager en avion privé ou en voiture, sous réserve de faire l'objet d'une surveillance permanente durant leur voyage.
- **Restriction des activités publiques** : interdiction ABSOLUE faite aux individus de se rendre dans des lieux publics où ils se trouveraient en contact étroit avec d'autres personnes. Le contact étroit signifie le fait de se tenir à une distance inférieure à 1 m d'une autre personne. Cette mesure concerne les lieux tels que les salles de cinéma ou les centres commerciaux. Certaines activités comme faire du jogging dans un parc peuvent être autorisées. En effet, les individus peuvent alors se tenir facilement à plus d'1 mètre des autres personnes.

Pour consulter la version intégrale des directives, veuillez vous reporter au document [Consignes provisoires américaines pour le suivi et le déplacement des personnes ayant été potentiellement exposées au virus Ebola](#).